

ADHÉSION À L'ASSEMBLÉE NATIONALE DES ASSISTANTS-PHYSIOTHÉRAPEUTES (AP)



Les membres de l'Assemblée nationale des assistants-physiothérapeutes (ANAP) bénéficient d'une série d'avantages pour les membres, y compris la valeur d'un réseau professionnel instantané dans tout le Canada, la tranquillité d'esprit de savoir que votre pratique et votre réputation professionnelle sont protégées par une assurance faute professionnelle, erreurs et omissions adéquate et des occasions importantes d'orienter le développement et la croissance de la profession de physiothérapeute au Canada.

LES SERVICES AUX MEMBRES ET LE SOUTIEN DE LA PART DE L'ANAP COMPRENNENT :

- Mises à jour régulières des nouvelles qui touchent directement les assistants-physiothérapeutes
- Alertes au sujet des programmes de perfectionnement professionnel à venir d'intérêt pour les assistants-physiothérapeutes (AP)
- Réseautage avec des membres comme vous
- Informer les intervenants du rôle des assistants-physiothérapeutes dans la prestation des soins aux patients (c.-à-d. responsabilité, collecte d'information sur les clients. Intervention, communication et organisation et prestation de services de physiothérapie)
- Étudier les questions relatives aux ressources humaines en santé et les occasions qui s'offrent aux physiothérapeutes et aux assistants-physiothérapeutes et assurer le développement continu et la croissance de la profession de physiothérapeute dans son ensemble

LES SERVICES PANCANADIENS DE L'ACP COMPRENNENT :

- Mises à jour régulières de nouvelles du point de vue national
- Programmes de développement professionnel permettant l'enseignement à distance
- Magazine *Physiotherapy Practice* centré sur la pratique clinique, y compris la description du rôle de l'AP dans la pratique
- Revue scientifique révisée par des pairs, *Physiotherapy Canada*, donnant les derniers éléments de la pratique pour tous les membres
- Assurance individuelle de faute professionnelle conçue spécialement pour les besoins des assistants-physiothérapeutes
- Représentation nationale et services de sensibilisation qui rendent la physiothérapie plus visible et plus accessible pour tous les Canadiens
- Accès à des programmes d'assurance-vie collective, invalidité, soins de santé et soins dentaires
- Accès à la tarification pour les membres pour les congrès annuels, y compris notre congrès biennal

- Chaque année en mai, nous célébrons le Mois national de la physiothérapie en mettant en vedette le rôle de l'assistant-physiothérapeute dans les soins aux patients
- Nommer un membre pour le prix annuel du leadership Maryann-Jefferies
- Échanger avec des assistants-physiothérapeutes dans d'autres régions du monde grâce à l'entente de réciprocité de l'ACP dans la Conférence mondiale pour la physiothérapie (WCPT)

LES SERVICES DU CONSEIL DE LA SECTION/DU TERRITOIRE PROVINCIAL de L'ACP OÙ VOUS RÉSIDEZ COMPRENNENT :

- Mises à jour régulières sur des questions professionnelles, politiques et sociales dans votre province
- Cours pratiques régionaux/locaux pour les physiothérapeutes et les assistants-physiothérapeutes
- Représentation auprès des décideurs au niveau provincial de la prestation des services de soins de santé
- POSSIBILITÉ DE VOUS JOINDRE À UNE/TOUTES LES 14 DIVISIONS DE PRATIQUE CLINIQUE DE L'ACP :
- Échanger avec des physiothérapeutes et des assistants-physiothérapeutes qui partagent vos intérêts ou qui travaillent dans votre domaine de pratique

UN VOTE DES MEMBRES À L'ANAP QUI COMPTE

En tant que membres votants du groupe de composants de l'ANAP de l'Association canadienne de physiothérapie (ACP), les membres assistants-physiothérapeutes individuels et les membres assistants-physiothérapeutes étudiants ont leur mot à dire dans les priorités et les actions de l'ANAP. Les membres de l'ANAP élisent leurs propres dirigeants bénévoles pour représenter leurs besoins et leurs intérêts au sein de l'ACP et la physiothérapie en tant que profession en général.

REPRÉSENTATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION NATIONAL DE L'ACP

Les membres assistants-physiothérapeutes ont aussi leur mot à dire au sein du Conseil d'administration de l'ACP où un membre assistant-physiothérapeute élu les représente.

DEVENIR MEMBRE

En d'autres mots, les assistants-physiothérapeutes sont les bienvenus ici! Devenez membre de l'ANAP dès aujourd'hui. Écrivez-nous à information@physiotherapy.ca ou téléphonez au 1-800-387-8679.

© Association canadienne de physiothérapie 2011.